Quand les victimes deviennent coupables

07/11/2008 à 5h58
Jacques G., pompiste de 61 ans, est jugé pour avoir tiré à 3 reprises sur l'un des cambrioleurs qui s'étaient introduits dans sa station-service en 2006.

[Au tribunal], Sabri Manai est allongé sur une civière, la colonne vertébrale réduite en bouillie par une cartouche de 22LR.

Cette nuit de 2006, Jacques G. est tiré de son sommeil par du bruit. Les cambriolages, il ne les compte plus. La dernière fois, il a aussi été agressé physiquement. Après avoir prévenu la police, le pompiste s'empare de sa vieille carabine 22 LR. La porte vole en éclats sous de violents coups de pied et Jacques G. se retrouve nez à nez avec Sabri Manai.

« Le gamin de La Mazenode, tout juste 23 ans *[noter la formulation du journal]* vient de rafler quelques cigarettes, de l'alcool et le fond de caisse. Arme à la hanche, le pompiste lui ordonne de se coucher. Sabri lance le sac. Le premier coup part atteignant le cambrioleur dans le ventre etc. (La Provence) (via MJS59)